

## COMTE- RENDU CONSEIL D'ECOLE 7/11/2019

Présents : Laurence TAMPREAU et Audrey VIAUD, enseignantes.  
Magalie LAVERGNE, enseignante et directrice de l'école.  
Delphine BRUNETEAU pour la FCPE.  
Delphine HELIN et Isabelle BRYLSKI pour l'AIPE  
Jessica GAY, pour le périscolaire  
Dominique BERTHELARD, pour la municipalité

### 1/ Présentation du RASED

Mme Keusch n'a pas pu se rendre disponible pour le conseil d'école mais sera présente lors d'un prochain. Une plaquette d'informations a été distribuée dans tous les cahiers de liaisons.

Le RASED de Magny/Voisins est composé de 4 enseignantes spécialisées :  
3 maîtres E : Emilie Defer, Benedicte Nadiedjoa et Ariane Keusch, spécialisées dans les aides à dominante pédagogique.  
1 psychologue scolaire, Anne Cléro.

Le RASED travaille sur un secteur prioritaire défini par les besoins :  
A Magny : groupe scolaire Gide, écoles PP et Saint Exupéry, écoles Weiss et Jammes, la maternelle Corot.  
A Voisins : le groupe scolaire du Lac et de la grande île (maîtres E et psychologue).  
Sur le secteur non prioritaire (Rosa Bonheur et Samain à Magny, 40 arpents, Sente des carrières, Bois de la Garenne et Les Pépinières), principalement la psychologue scolaire qui intervient.

L'action est prioritaire en maternelle pour prévenir les difficultés.

Les fonctions des maîtres E :  
Aider l'élève à dépasser les difficultés d'apprentissage persistantes  
Apporter des méthodes et des techniques de travail  
Aider à prendre conscience de ses progrès, de ses stratégies d'apprentissage  
Favoriser les liens et le transfert des acquis sur le groupe classe

Les fonctions de la psychologue scolaire :  
L'accompagnement psychologique des élèves et de leur famille  
Les évaluations scolaires  
Les bilans psychométriques  
L'aide à l'orientation  
L'aide à l'intégration

Les enseignantes spécialisées interviennent à la demande de l'école ou des familles.

En début d'année :

Aide à la passation des évaluations de CP, observations en classe, temps de concertation avec les enseignants pour discuter des élèves en difficultés et constituer des groupes d'aide (GS, CP et CE1)

Ce qui ressort beaucoup : difficultés d'attention et de concentration, agitation en classe dès le matin. Attention aux écrans qui « consomme » le potentiel d'attention des enfants.

## **2/ Point périscolaire**

L'équipe du périscolaire a changé en partie cette année. Sylvain a été désigné comme référent maternelle et est présent sur tous les temps. Dorine et Marina viennent compléter l'équipe ainsi qu'Hervé le mercredi. Les effectifs du soir étant plus importants, une personne supplémentaire est nécessaire (Julie ou Jessica).

L'axe central de l'année est la bienveillance. Les différentes activités ont pour thème les saisons.

Il est prévu cette année un événement par mois ( un vendredi par mois)

Les effectifs du midi sont en augmentation. Si le nombre se maintient, la mise en place d'un deuxième service pour les Petits/moyens pourrait être envisagé. Les grands mangent au self dès le début de l'année.

4 ateliers sont mis en place le mercredi : peinture, jeux collectifs, théâtre, tissage.

Une mascotte (gribouille la grenouille) circule auprès des élèves. Tous les élèves l'auront au cours de l'année.

Concernant le jour de grève, Jessica rappelle qu'il n'y avait pas de délai de prévenance à respecter et que le personnel n'a pas le droit de faire part des revendications.

## **3/ Effectifs et répartition pédagogique**

L'effectif total s'élève cette année à 87 élèves (84 élèves à la rentrée 2018/2019 ) réparti comme suit :

Classe de Mme TAMPREAU : 12 PS/17 MS = 29

Classe de Mme LAVERGNE : 14 PS/16 MS = 30

Classe de Mme VIAUD : 28 GS

## **3/ Règlement intérieur**

Aucune modification n'est faite cette année sur le règlement intérieur. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

## **4/ Elections des représentants de parents d'élèves :**

Le taux de participation a été de 30,13 % en 2019 (28,85 % en 2018).

Résultats : 2 sièges pour l'AIPE, 1 siège pour la FCPE.

Il est décidé de maintenir le bureau de vote sur place pour l'année prochaine et de ne pas faire les élections exclusivement par correspondance.

### **5/ Coopérative scolaire**

A la fin de l'année 2018/2019 le solde s'élevait à 576,20 €. La cotisation annuelle OCCE/MAIF s'élève à 186,90,€ (+ 15 euros par rapport à l'année dernière). Aujourd'hui, il reste donc 389,30 €.

Nous n'avons pas encore récupéré tous les dons des parents suite au 1er appel de fonds. L'équipe éducative rappelle à cette occasion aux parents d'être diligents dans la remise des cahiers de liaison. Trop de cahiers nous reviennent après des délais trop longs, malgré plusieurs rappels de notre part.

Afin de répondre à la demande des parents, l'école a changé de prestataires de photos et les photos de classe ont lieu dorénavant en une prise (photo individuelle+photo de classe). La prise de vue s'est déroulée ce mardi 5 novembre. Une seule pochette globale vous sera proposée à la vente ultérieurement.

Un spectacle en relation avec notre thème de la période 3 aura lieu à l'école ( les rois et les reines) ainsi qu'une sortie scolaire de fin d'année. Une somme pour chaque classe sera allouée selon le montant des dons récoltés.

### **6/ Projets d'école, événements, organisation pédagogique**

Plusieurs thèmes ont été choisis cette année en lien avec le projet d'école :

- Période 2 : le marché de Noël
- Période 3 : les rois et les reines
- Période 4 : les monstres
- période 5 : le transport

Le marché de Noël aura lieu le jeudi 19 décembre 2019 de 18h30 à 20h00.

La fête de l'école est fixée au samedi 27 juin 2020.

La classe de Grande section va s'affilier à l'USEP pour 2019/2020, comme l'année dernière. L'USEP, Union sportive de l'enseignement du premier degré, organise des activités sportives pour les enfants de l'école publique, en appui de l'éducation physique et sportive dispensée par les professeurs des écoles. Coanimée par des enseignants et des parents, elle réunit 730 607 licenciés enfants et 42 891 animateurs adultes bénévoles au sein de 8 494 associations, ce qui en fait la 4<sup>ème</sup> fédération sportive de France.

Pour adhérer à cette association, une cotisation d'environ 5€ est demandée aux parents de Grande section.

Comme chaque année, plusieurs spectacles à l'Estaminet auront lieu (pour tous les niveaux) ainsi que des sorties à la médiathèque (pour les MS et GS).

La classe de Grande section participera aussi au projet Lireval (<https://www.lireval.com/>)

Les parents demandent quel est l'intérêt pédagogique des dessins animés visionnés en classe. Certaines courtes séquences nous permettent de compléter ou d'introduire les apprentissages (ex : dessins animés des alphas, yoga, chansons, reportage sur les thèmes étudiés....). Concernant les récréations pluvieuses, l'école n'étant pas dotée de préau, il arrive de visionner des dessins animés plus « récréatifs ». Le but étant de permettre un temps calme aux élèves plutôt que de les laisser dans le hall, ce qui générerait beaucoup trop de bruits et de fatigue y afférente.

## **6/ Mairie**

Un arbre sera planté dans la cour de récréation le 20 novembre 2019.

Un dispositif pour ombre a été budgeté ainsi que la réparation de 3 robinets défectueux.

Les prochains conseils d'école sont fixés au 19 mars et 18 juin 2019 à 18h15.

La séance est levée.